



Synthèse des propositions de cyclistes février 2014

Les cyclistes, en particulier les adhérents de Dynamo, se sont exprimés à travers un questionnaire les invitant à donner leur avis sur 3 sujets: *les aménagements et les infrastructures, la politique globale en faveur du vélo, les services proposés dans un atelier vélo*. Cela a permis de recevoir plus de 300 avis, idées, préconisations que nous avons synthétisé dans ce document présentant 55 propositions. Nous invitons celles et ceux qui se destinent à être en charge des questions liées au vélo et plus largement à la qualité de vie et des déplacements en ville à s'en inspirer largement.

Au niveau des aménagements, des infrastructures *(qu'est ce qui améliorerait votre confort et votre sécurité à vélo ?)*

La principale remarque qui revient au sujet des infrastructures est incontestablement le manque de pistes cyclables.

Mais L'importante participation des adhérents à ce questionnaire montre que le sujet touche les cyclistes, qu'ils ont une vraie expertise et surtout qu'ils souhaitent la partager. Les associer à une grande enquête des points difficiles et des besoins permettrait d'identifier les zones sur lesquelles intervenir, en faisant le choix de rendre cohérent le tracé actuel et de réfléchir aux infrastructures à mettre en place.

Pour un réaménagement urbain

-réaliser une grande enquête auprès des cyclistes pour qu'ils témoignent des points noirs de la ville pour les vélos.

-Réaliser un schéma global de circulation cycliste, plan qui présenterait des itinéraires quotidiens, des itinéraires de loisirs et des conseils pratiques.

-autoriser les vélos sur les voies du tram (avec sécurisation des rails et affichage préventif des

zones dangereuses).

-développer les zones 30 partout en ville.

-penser les espaces cyclables comme les autres voies de circulation : sans obstacle, avec un entretien et une sécurisation de la chaussée, du nettoyage, du déneigement.

-sécuriser davantage les pistes cyclables en les séparant de la chaussée par des plots, des bordures.

-augmenter le nombre de parkings (arceaux, abrités, sécurisés,...).

-développer plus de parking sécurisés en réfléchissant au coût et à une participation financière (modeste) des cyclistes.

-faire céder le passage aux voitures quand elles traversent une piste cyclable.

-transformer sur certains carrefours les feux rouges en cédez le passage. Au moins dans les zones 30

-espacer les bornes Velib en décentralisant le service pour le rendre plus efficace.

-rendre obligatoire les parkings à vélo devant les administrations, à proximité de lieux publics, d'écoles, de piscines, les grandes entreprises...

-mener une politique incitative auprès des propriétaires d'immeuble pour installer des abris à vélos.

-rendre piéton (autorisé aux vélos) davantage de rues du centre-ville, et transformer tout le reste de l'hypercentre en zone de rencontre (zone 20).

-développer lorsque cela est possible et pas dangereux les contresens cyclables en réalisant un marquage fin au sol.

-supprimer certains contresens trop dangereux.

-flécher des itinéraires bis pour éviter certaines rues trop dangereuses (en attendant d'y intégrer des voies cyclables).

-entre chaque carrefour de l'hypercentre transformer une place parking voiture en parking 10 vélos.

Le vélo, les services et l'intermodalité

-plus de place dans les transports en commun pour les vélos, tant bus que tram et à toutes heures avec des portes vélos à l'avant des bus et tram.

-favoriser l'intermodalité en développant des services au vélo dans certains lieux clé (gare, terminus de bus, parking,...)

-développer davantage de services d'entretien vélo en ville : installer des points de gonflage urbain et station outils.

-sensibiliser les taxis/bus à la présence de vélos sur leur bandes, surtout les taxis, ou différencier les couloirs.

-créer un espace d'accueil de cyclotouristes libre et gratuit (avec service vélo, zone de camping, sanitaires, petite épicerie...)

Concernant les services proposés dans un atelier vélo associatif

(qu'est ce qui vous y intéresse ? Qu'est-ce qui manque ?)

Cette question a davantage été envisagée par les participants au questionnaire comme une enquête privée pour Dynamo alors que l'objectif était de comprendre les besoins et envies des usagers d'un atelier vélo participatif et solidaire (les questions portant sur Dynamo feront d'ailleurs l'objet d'une synthèse lors de l'AG de Dynamo). En même temps, il n'existe pas d'autre modèle localement, ce qui permet difficilement d'avoir des points de comparaison. Et donc d'en déduire que le principal besoin serait de voir des ateliers associatifs dans plus de communes du Grand Nancy (espacés au minimum de 4 ou 5km). Cela rejoint d'ailleurs la remarque faite par plusieurs personnes interrogées qui trouvent qu'elles manquent d'espaces pour réparer leur vélo. D'autres propositions invitent à réfléchir à une autre manière d'envisager le vélo, plus social, plus engagé, plus recyclé.

- plus de place pour les cyclistes bricoleurs en développant les ateliers mobiles et en soutenant la création d'ateliers vélos associatifs dans d'autres municipalités.**
- développer des formations techniques pour apprendre à entretenir son vélo.**
- envahir Nancy de vélos recyclés par des associations.**
- soutenir financièrement les ateliers vélos.
- favoriser l'accès aux déchetteries pour réemployer des vélos localement.
- favoriser l'accès à des locaux.
- développer des événements culturels autour du vélo et des animations extérieures à bicyclette.
- proposer davantage de moyens d'échanges de savoirs dématérialisés (fiches techniques en lignes, tutoriels,...)

A propos de la politique globale du vélo

(quels services souhaiteriez-vous voir dans votre ville ? Quel doit être le rôle de la municipalité ?)

D'après les usagers du vélo, expert en la matière, la municipalité doit être la facilitatrice : en permettant au vélo de trouver sa place dans la ville et au milieu des autres usagers de la rue. En soutenant les initiatives qui se créent pour les pérenniser. En protégeant les cyclistes de tous les écueils auxquels ils doivent faire face (vol, organisation de l'espace,...). En faisant des choix à long terme pour donner une plus grande place au vélo, aux modes doux, en lien avec les transports en commun.

Parler des cyclistes et sensibiliser les cyclistes

- utiliser davantage les moyens de communication en direction d'actions de pédagogie vis à vis des différents usagers de la rue.
- sensibiliser les cyclistes, les piétons, les automobilistes, les chauffeurs de bus et de taxis.
- promouvoir un code de la rue : ne pas imposer les mêmes contraintes que les automobiles aux cyclistes (ex : transformation de certains stop/feu en cédez le passage).
- un espace pour les associations et acteurs du vélo : Son principal rôle serait d'orienter les cyclistes vers les acteurs vélos déjà existants, professionnels ou associatifs, et mettre en relation les différents acteurs. Il serait administré par ses associations membres permettant à plus d'acteurs de s'associer au projet, de faire vivre le lieu. Un espace de résidence à durée limitée serait réservé pour un acteur de projet entrepreneurial, artistique ou associatif sur le principe d'une pépinière (objectif : développer les services et la culture vélo à Nancy). Des espaces d'activité seraient réservés pour les associations de service aux cyclistes. Il aiderait les acteurs vélo en leur offrant des services, en mutualisant les moyens (ex : moyen de communication et diffusion de l'information). Le projet serait ouvert à toutes les mobilités douces sans moteur, et au réemploi.
- rendre obligatoire un stage vélo pour les chauffeurs de bus et de taxi.
- initiation dans les collèges pour apprendre à rouler en vélo en ville (code de la rue, à être en sécurité, maîtriser son vélo).
- obliger les élus et techniciens en charge des transports et de l'urbanisme à rouler au moins une journée à vélo.
- associer tous les acteurs du vélo (associatifs, entreprises,...) aux fêtes et événements qui touchent le vélo dont la collectivité est partenaire.
- être en réseau avec d'autres villes européennes pour profiter de l'expérience, partager les savoirs.
- Mettre en place les volontaires du vélo pour expliquer, sensibiliser, notamment aux heures de pointe.

Réfléchir collectivement et donner une vraie place au vélo

- Envisager le vélo comme moyen de déplacement principal du centre ville.
- Mettre en place des transports en commun gratuits, c'est sécuriser les cyclistes en réduisant le nombre de voitures.
- réfléchir à un système de vélo en libre service plus éthique et moins coûteux.
- réfléchir à un nouvel espace urbain : moins de parking, moins de voitures, moins de bruit, moins de mobilier urbain, c'est plus de place à animer et à partager.
- proposer une aide financière pour l'achat d'un vélo (par la mairie, l'université, l'entreprise,...), pas seulement pour les vélos électriques et permettre aux plus modestes de bénéficier gratuitement d'un vélo.
- lutter contre le vol et contre les voleurs, notamment en communiquant sur le bon usage du

cadenas, en organisant efficacement les procédures avec les cyclistes victime de vol, la police et le service des objets trouvés.

- verbaliser davantage les automobilistes qui mettent en danger les cyclistes (par des policiers à vélo), et moins les cyclistes.
- organiser au moins une journée sans voiture dans l'année.
- organiser la ville et la circulation en sécurisant les carrefours.
- généraliser les tourne à droite.
- organiser le partage de matériel spécifique (remorques, vélos utilitaires,...)
- soutenir financièrement les initiatives pour le vélo menées par les associations.
- mettre en place des vélobus (type pédibus).
- préserver la gestion des vélos de location moyenne et longue durée par des associations locales.